



delai de commande non respectee

Par **martinsabrina**, le **08/07/2011** à **11:04**

Bonjours suite à un problème de délai de commande je me joints à vous;
Le 25/05/2011 nous avons commandé 37 m2 de carrelage avec tout le nécessaire pour un montant de 808.73 euros, le tout devait être disponible le 18/06/2011(preuve sur facture) nous avons reçu un appel de chez eux disant qu'il a eu un problème informatique et que la marchandise sera prête que mi-juillet. Le 06/07/2011 je les ai appelée pour me confirmée une date et surprise il m'annonce que ma commande sera en stock que fin aout. Le 07/07/2011 nous nous sommes déplacé pour rencontrer le responsable qui nous a proposé annuler notre commande ou de choisir un autre carrelage en stock ou d'attendre. Que faire alors que j'ai commencée à payer? On t il le droit de nous imposer leur choix? Quel remise puisse je leur demander après 2 mois de retard? Pouvez vous me conseiller au mieux s'il vous plait? merci a bientôt.

Me MARTIN